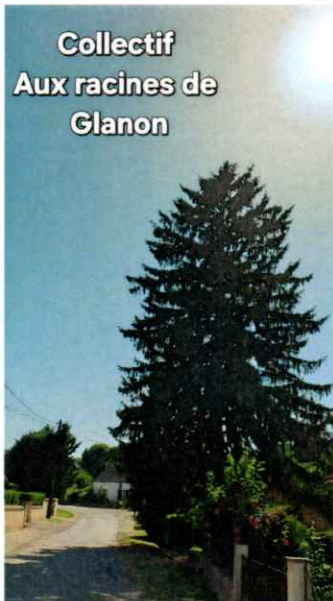


**Collectif
Aux racines de
Glanon**



A l'attention de M. MASSOT

Monsieur le Maire de Glanon,

A Glanon,

Le 02 juillet 2026,

Monsieur le Maire,

Au nom du collectif « Aux Racines de GLANON », nous aimerions vous poser quelques questions, auxquelles nous aimerions que vous répondiez, concernant les abattages effectués sur notre commune de GLANON :

CONCERNANT LA PARCELLE AB15 :

- Pourquoi avoir fait effectuer une coupe à blanc alors que c'était prévu un abattage sélectif ? Alors que veut dire « SELECTIF » ?
- Pourquoi avoir ordonné cela à cette période ? Qui plus est en période de canicule ?
- Est-ce que le fait de couper les arbres en pleine nidation et canicule « ça s'appelle de la gestion responsable et prévisionnelle », d'après vos dires ?
- Que pensez-vous de l'impact sur la biodiversité ? Où est passé le coucou ?
- Pourquoi cette urgence ? Et pourquoi cette urgence de finir les travaux ?
- Est-ce que la parcelle va rester comme ça avec les branchages en vrac ?
- Que pensez-vous du résultat actuel des travaux ?
- Que comptez-vous faire sur cette parcelle ?

CONCERNANT LE MAGNIFIQUE SAPIN PARCELLE AB22 :

- Pourquoi avoir coupé ce magnifique sapin ?
- Qui vous a demandé de le faire
- Pourquoi cette urgence ? Le sapin devait être coupé en septembre selon vos dires à une habitante !
- Est-ce que la parcelle va rester en vrac (notamment la table de ping-pong mise n'importe où et qui a les pieds cassés maintenant, la souche, les bambous...) ?
- Que pensez-vous de ce bel endroit de verdure actuel ?
- Que comptez-vous faire de cet endroit ?

CONCERNANT LA PARCELLE A683 :

- Pourquoi cette coupe rase et à cette période ?
- Quel était le danger ?
- Que comptez-vous faire sur cette parcelle ?

LE PETIT PLUS !

- Pourquoi avoir coupé le saule en bord de Saône ?
- Était-il prévu ?

CONCERNANT L'ENTREPRISE :

- Pourquoi avoir choisi cette entreprise ? Quels ont été vos critères de sélection ? Vous êtes-vous renseigné auparavant sur elle ?
- Pourquoi ne pas avoir fait appel à des entreprises locales ?
- Est-ce une méthode réglementaire d'abattre les arbres comme l'a fait l'entreprise en utilisant une pelleteuse pour les pousser ?
- Avait-elle l'autorisation de déposer le bois vers les bennes à verres ? Pourquoi reste-t-il du bois là-bas ? Que va-t-il devenir ?
- Trouvez-vous que ces travaux ont été effectués en toute sécurité pour l'entreprise elle-même ainsi que pour les riverains et la population ?

QUESTIONS DIVERSES :

- Pourrions-nous avoir le compte rendu de la réunion du conseil concernant ces abattages ?
- Pourriez-vous nous communiquer les différents devis pour ces coupes et ceux de la replantation si c'est le cas ?
- Combien ont coûté ces travaux et ou combien ont-ils rapporté, surtout le sapin « malade » ?
- Comment va être dépensé l'argent récolté, si c'est le cas, suite à ces coupes ?
- Pourquoi ne pas avoir mis « en place des affouages pour aider à sécuriser nos bois communaux » comme marqué dans votre tract électoral ?
- Est-ce normal de dire à une habitante, qui est dans tous ces états de voir disparaître ce sapin qui fait partie de sa vie et des beautés de la nature avec les oiseaux et les écureuils, qu'elle contemplait chaque jour depuis plus de 25 ans, « de prendre une photo du sapin et de la regarder ! » quand vous nous parlez de « RESPECT DE TOUS » !

ET SURTOUT :

- **POURQUOI NE PAS AVOIR PRÉVENU LES HABITANTS ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES**

HABITANTS LES PLUS CONCERNÉS, leurs terrains étant attenant aux abattages de la parcelle AB15 ???

- L'un de vos conseiller a bien prévenu sur Facebook de « l'entraide de Glanon » que l'entreprise d'espaces verts passerait de bonne heure à cause de la canicule et qu'elle ferait donc des nuisances sonores !
Il est certain que plus d'une semaine d'abattage d'arbres ne fait pas de bruit et que cela ne sert à rien de prévenir les gens !
- Où est votre **TRANSPARENCE** ??
- Il nous semble que la gestion des bois de la commune est un sujet important alors pourquoi ne pas avoir consulté les habitants pour des « votations et la démocratie participative » comme marqué dans votre tract des élections municipales ?

Notre collectif vous demande de participer aux consultations concernant les futurs aménagements paysagers des parcelles concernées.

QUESTIONS DE DERNIÈRES MINUTES :

- Que veut dire « BORDELISANT » le village ???
- Et qui sont les voisins d'accord pour couper le sapin ???
- Quand un véhicule occupe toute la route proche d'un virage, cela n'est pas dangereux et ça ne gêne pas la circulation, n'est-ce pas ???

Et pour finir, un grand MERCI pour cette « BELLE AMÉLIORATION DE QUALITÉ DE Vie » !!!

On se sent nettement mieux depuis votre action !

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le collectif « Aux racines de Glanon »